

## Réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2015

- Approbation de la nouvelle carte communale de boisement :

Mr le Maire donne lecture du procès-verbal de l'enquête publique qui a eu lieu du 10 novembre au 11 décembre 2014 sur la réglementation des boisements de la nouvelle carte communale de boisement de Raucoules. Il donne aussi lecture des conclusions du commissaire enquêteur qui émet un avis favorable pour cette nouvelle carte. Il rappelle également les réunions de la Commission Communale d'Aménagement qui ont permis la réalisation de cette carte. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle carte communale de boisement.

- Convention d'adhésion au service « Assistance Retraites » du Centre de Gestion de la F.P.T. :

Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion de la commune au service « Assistance Retraites » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Loire du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017. Monsieur le Maire souligne que la commune n'aura rien à payer tant qu'elle n'aura pas besoin de ce service qui est très apprécié de l'ensemble des communes bénéficiaires.

- Travaux à la salle polyvalente :

Compte-tenu de l'exiguïté du local de rangement actuel et que du matériel (tables, matériel de gymnastique, ...) est dispersé à divers endroits de la salle polyvalente, il est décidé d'agrandir le local de rangement jusqu'à la colonne vers laquelle sont rangés les bars mobiles. Les murs de ce local seront bâtis par les employés communaux avec de la brique du même type que celle utilisée lors de la construction de la salle.

Egalement il est présenté des devis pour équiper la cuisine d'une nouvelle étuve, ainsi que d'une gazinière à trois feux. Le conseil donne son accord pour cet équipement.

- Questions diverses :

- Un devis a été présenté au sujet de l'électricité de l'église (changement de l'éclairage, réseau électrique à changer et à sécuriser dans divers endroits). A voir avec les responsables de la paroisse avant la suite à donner.
- L'appel d'offres pour l'aménagement du lotissement de Peyre Grosse a été lancé et la date limite de dépôt des offres est fixée au 6 février prochain.
- En fin de réunion il est parlé du renouvellement des deux personnes (Emilie et Killian) qui sont en contrats « Emploi Avenir » sur la commune.